



Association Nationale
pour la Prévention
et l'Amélioration
de la Qualité de l'Air



PM_{2,5}

POLLUTION

TRAFIC ROUTIER

NO₂

PM₁₀

ASTHME

CIRCULATION

MOBILITÉ

PARTICULES
ULTRAFINES



**ATTENTION
ÉCOLE**

PARENTS D'ÉLÈVES,
VOUS POUVEZ AGIR.

www.respire-asso.org

DE NOMBREUSES SOLUTIONS EXISTENT POUR QUE VOS ENFANTS RESPIRENT UN AIR MOINS POLLUÉ

1 CE QUE VOUS, PARENTS POUVEZ FAIRE

- Commencer par **en parler à d'autres parents** : à plusieurs, c'est plus facile.
- **Rapprochez-vous de la FCPE de votre établissement** (ou une autre asso de parents).
- **Choisir l'itinéraire où le trafic est le moins dense** pour que vos enfants soient le moins exposés possible.
- **Limiter la dépose en voiture / véhicule motorisé.**
- **Organiser des pédibus / vélobus au sein de votre quartier** en lien avec les associations de parents d'élèves.
- **Privilégier les véhicules légers.**

2 CE QUE VOUS POUVEZ DEMANDER À L'ÉCOLE

- **Demander à ce que le point soit abordé en conseil d'école** (primaire) **ou en conseil d'administration** (secondaire) par les parents élus.
- **Demander un audit de la qualité de l'air** dans l'établissement comme la loi l'exige (décret n° 2015-1000 du 17 août 2015).
- Si un audit a déjà été fait, **demandez les résultats** (l'école doit les communiquer).
- **Proposer des actions pédagogiques** autour de la qualité de l'air.
- **Demander l'installation de capteurs de pollution** dans l'école.
- **Demander à ce que l'aération soit optimisée et/ou installer des filtres sur les VMC et des purificateurs d'air** dans les établissements.
- **Organiser une réunion publique** (Respire ou la FCPE peuvent vous aider).

3 CE QUE VOUS POUVEZ DEMANDER À LA MAIRIE

- **Piétonner les abords des écoles** / mettre en place des **zones à trafic limité (ZTL) / résidentielles** (type woonerfs - concept hollandais)
- **Mettre en place des méthodes alternatives de dépose des enfants** - ramassage par quartier : vélobus / pédibus.
- **Restreindre le stationnement devant les écoles.**
- **Végétaliser les abords des écoles.**
- **Faire installer des parkings à vélos/trottinettes** à l'entrée de l'école s'il n'y en a pas.
- **Restreindre la circulation automobile** sur les axes routiers autour des établissements aux heures de pointe ou aux heures de dépose des enfants.
- **Faire respecter l'interdiction de laisser tourner le moteur** des véhicules à l'arrêt.

4 CE QUE VOUS POUVEZ DEMANDER À LA RÉGION, AU DÉPARTEMENT OU À LA MÉTROPOLE

- **Faire retirer de la circulation les bus polluants** (surtout les bus diesel) sur les lignes à proximité des établissements scolaires.
- **Créer des voies vertes** sur les autoroutes urbaines, sortir du tout voiture.
- **Créer des infrastructures cyclables** sur les axes structurants.
- **Favoriser l'acquisition** de véhicules à énergie non-fossile.
- **Moderniser les bus scolaires** : élaborer des appels d'offres plus contraignants.
- **Étendre la prime pour l'achat de vélo / VAE / bipporteur à tous** : l'aide ne doit pas être conditionnée à la destruction d'un véhicule polluant, sans conditions de ressources.



POUR EN SAVOIR PLUS, RENDEZ-VOUS SUR
WWW.RESPIRE-ASSO.ORG/CATEGORY/ECOLE

